

STRASBOURG SE JETTE À L'EAU

Une ville qui se tourne vers l'eau par un retour d'usages historiques et le développement de projets innovants



La Ville de Strasbourg et Voies Navigables de France (VNF), gestionnaire du réseau fluvial et du domaine associé, ont décidé de s'engager dans un partenariat pour valoriser le développement de la voie d'eau et de la vie fluviale. Ce partenariat permet la reconstitution d'usages et de liens historiques entre la ville et l'eau mais également l'émergence de nouveaux usages de la voie d'eau et d'activités logistiques, ludiques, sportives, culturelles et touristiques.

Dans ce cadre, une réflexion a été engagée pour installer une piscine flottante et/ou un hôtel flottant à Strasbourg. Pour une approche innovante de ces projets, les étudiants strasbourgeois ont été invités à présenter leur conception de ces projets, intégrée aux sites d'implantation prédéfinis.

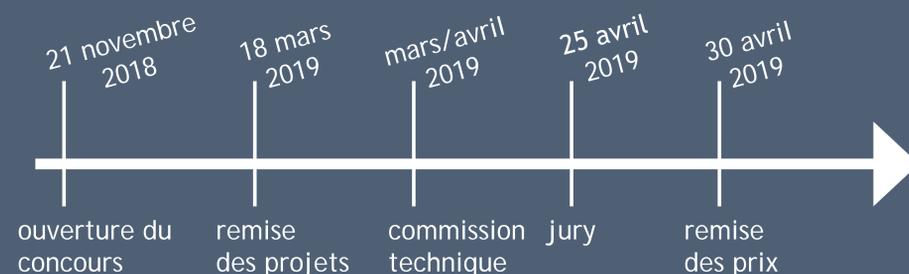
Déroulement du concours

Ce concours a été ouvert aux étudiants de l'Eurométropole de Strasbourg, seuls ou par groupes. Le rendu attendu était :

- 2 à 4 planches d'esquisses
- Notice explicative

Résultat du concours 26 candidatures :

- 6 hôtels flottants
- 20 piscines flottantes



Principaux éléments de programme...

...POUR HÔTEL FLOTTANT

- Un ou plusieurs modules sur 3 niveaux maximum
- Développer des lieux de vie et d'animation pour l'attractivité
- Pas de nombres de chambres définis
- Concept hôtel ou auberge de jeunesse

...POUR PISCINE FLOTTANTE

- Au moins un bassin flottant (Eau potable chlorée ou piscine écologique, 3 baigneurs / 2 m²)
- Activité économique annexe sur l'eau ou sur terre
- Capacité d'accueil du site : 300 à 1 000 pers.
- Intégration de locaux techniques et de sanitaires (1 douche/50 baigneurs et 10 WC min).

Analyse des projets par le jury

Le jury qui a examiné les différents projets est composé de :

- représentants élus de la Ville de Strasbourg : M. Gernet, adjoint au Maire, président du jury ; M. Meyer, adjoint au Maire
- représentants de Voies Navigables de France : Mme Masson, Directrice territoriale Strasbourg ; M. Kistler, Chef de Service Développement
- professionnels de l'architecture, de l'urbanisme et du fluvial et personnalités extérieures : M. Teinturier, Directeur de la valorisation du domaine, Port autonome de Strasbourg (PAS) ; Mme Fremeaux, SPL Deux-Rives ; Mme Thiebaut, architecte

L'appréciation des projets a porté principalement sur les critères suivants :

- intégration du projet dans son environnement et sa participation à la qualification de l'environnement
- qualité de l'approche fonctionnelle, environnementale et programmatique
- approche novatrice des usages proposés
- résilience du projet aux risques naturels et réversibilité
- originalité et qualité de la démarche de projet
- richesse et lisibilité de la représentation du projet

Le jury a désigné 8 projets lauréats ; 3 hôtels et 5 piscines

LOCALISATION DES SITES



1 Amont du Barrage Vauban, rive gauche ou droite (piscine, hôtel)



Le secteur est situé dans une zone à fort intérêt patrimoniale en proximité directe avec le Barrage Vauban. Sur chaque rive, les bâtiments du Musée d'Art Moderne et du Conseil Départemental s'inscrivent dans une architecture plus contemporaine avec de nombreuses surfaces vitrées.

Rive gauche : La profondeur moyenne du cours d'eau est de 2,5 mètres, à l'exception de la zone hachurée sur le Plan Site n°1A ci-après où la profondeur moyenne est d'un mètre.
 Rive droite : L'espace vert présente un fort intérêt écologique et doit être préservé au maximum. La profondeur moyenne du cours d'eau est de 2,5 mètres. La zone « triangulaire » à proximité du barrage Vauban présente une pente douce.

2 Jardin des Deux-Rives (piscine)



Le secteur présente un fort intérêt environnemental et paysager avec de nombreux espaces verts et des espaces boisés.
 La continuité des cheminements piétons existants devra être maintenue mais peut faire l'objet de déviation.

La profondeur du Rhin augmente progressivement de la proximité de la berge (profondeur moyenne de 2 mètres) vers le centre du fleuve (profondeur moyenne de 5 mètres). En bordure de rive, les pentes sont douces et nécessitent un éloignement de la piscine d'au moins un mètre par rapport à la berge.

3 Face au Parlement européen (hôtel)



L'espace disponible sur la berge est contraint en raison des bâtiments et voiries existants. Le projet privilégiera donc les équipements flottants.
 La profondeur de l'Ill est en moyenne de 2,5 mètres dans ce secteur.

4 Bassin de la Citadelle (piscine)



La partie Sud-Ouest, dans laquelle s'inscrit le projet, sera consacré à l'animation du quartier, notamment en lien avec la proximité de l'eau et des activités fluviales du Port Autonome de Strasbourg.

Le périmètre du projet inclut deux bâtiments, actuellement non occupés, qui peuvent être aménagés : la « Halle 11 », bâtiment d'environ 940 m² sur un niveau, et la « Halle 13 », bâtiment d'environ 820 m² sur un niveau.
 La profondeur d'eau dans le bassin est d'environ 3,2 mètres.

HÔTEL / MAMCS

Née.bulle.use...

Arthur Dalloni, Albane Lacroix, Anatole Daix (INSA)

*Une nuit, des étoiles, des bulles.
La conception d'une constellation.*

s'apparentent à un ballet de lucioles se reflétant sur l'ill.

Sur l'eau, au coeur de Strasbourg, la mutabilité et la réversibilité d'un projet sont essentielles. En outre, un programme hôtelier se doit d'accepter des variations de fréquentation relativement importantes entre les saisons. Ne nécessitant pas de fondation, la flottabilité du projet ouvre alors de nouveaux potentiels.

Trois types de bulles proposent trois types d'offres. La première, d'un diamètre de 4 m peut accueillir jusqu'à deux personnes. La seconde, d'un diamètre de 5 m jusqu'à trois personnes. Ces deux offres ne s'encombrent pas d'un système sanitaire et dépendent de la berge. Cela leur permet de se déplacer librement sur l'ill, grâce à un système de deux câbles mis en tension par le courant. L'un des deux seulement est ajustable, grâce à un *winch*. La Née.bulle se déplace ainsi sur un arc dont le rayon est prédéfini par l'autre câble. Le voyageur choisit donc, selon sa convenance, de s'éloigner plus ou moins des berges. Enfin la dernière Née.bulle d'un diamètre de 7 m pour trois à quatre voyageurs, propose un hébergement plus complet, avec une kitchenette, une douche et des sanitaires. Fixes, ces Née.bulles se connectent facilement aux réseaux.

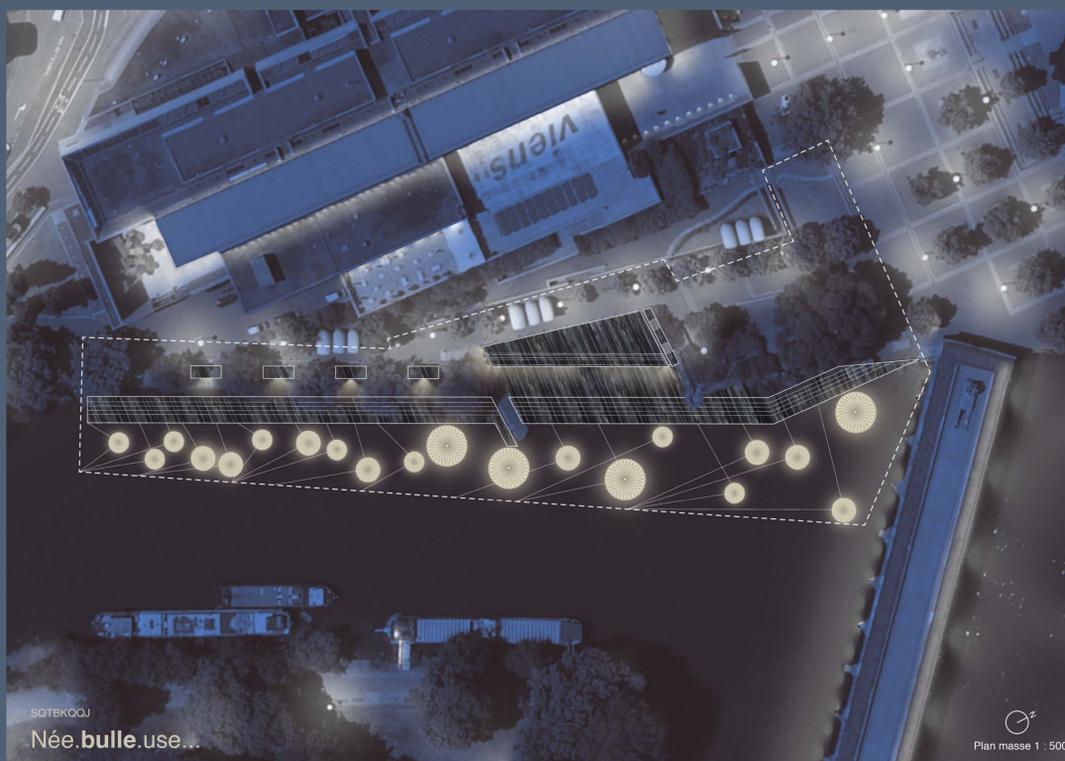
Nous proposons de distinguer deux types d'interventions. L'une fixe, intégrée aux berges, répond de son contexte contraint le long du MAMCS, comme une occasion de valoriser l'espace public. L'autre détachable, vient s'installer sur l'ill en flottant de sa légère poésie.

La liaison avec la berge, s'effectue grâce à un nouveau ponton flottant. Innovant, il propose un rapport à l'eau privilégié en toutes saisons, en s'adaptant aux variations du niveau de l'ill. De plus, il permet d'abriter l'intégralité des rangements protégés et masquant les Née.bulles dégonflées. Cet interface met en place des flotteurs découpés longitudinalement. Il garantit constamment l'alignement avec la berge venant graduellement rattraper le niveau de l'eau, offrant ainsi des assises face à l'ill.

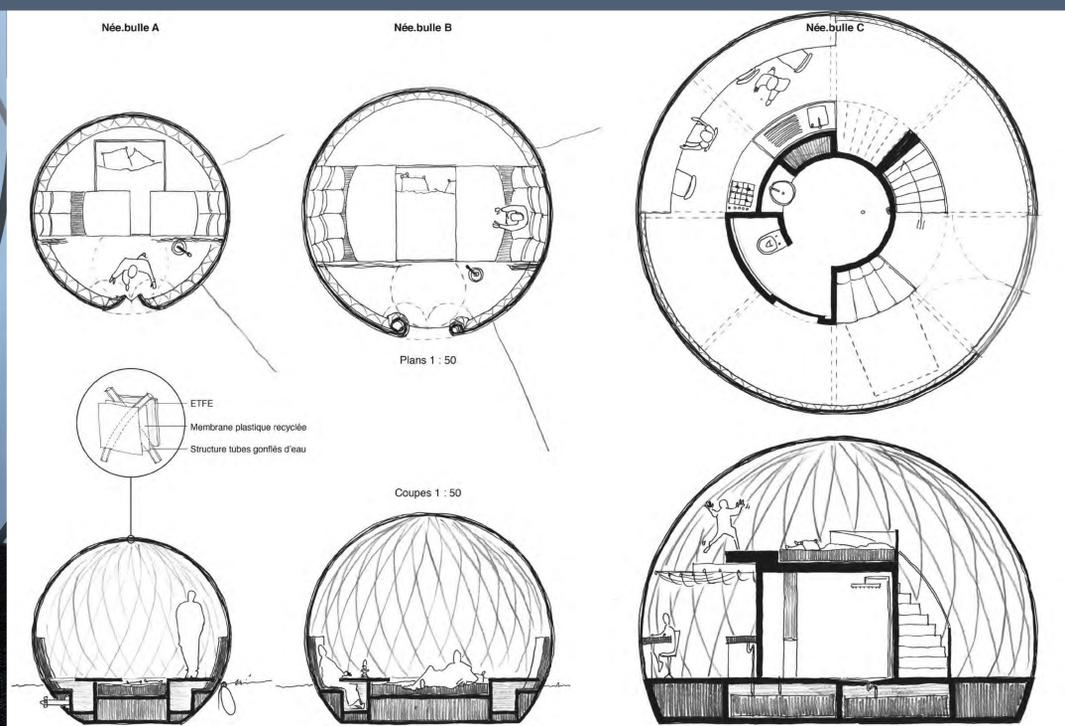
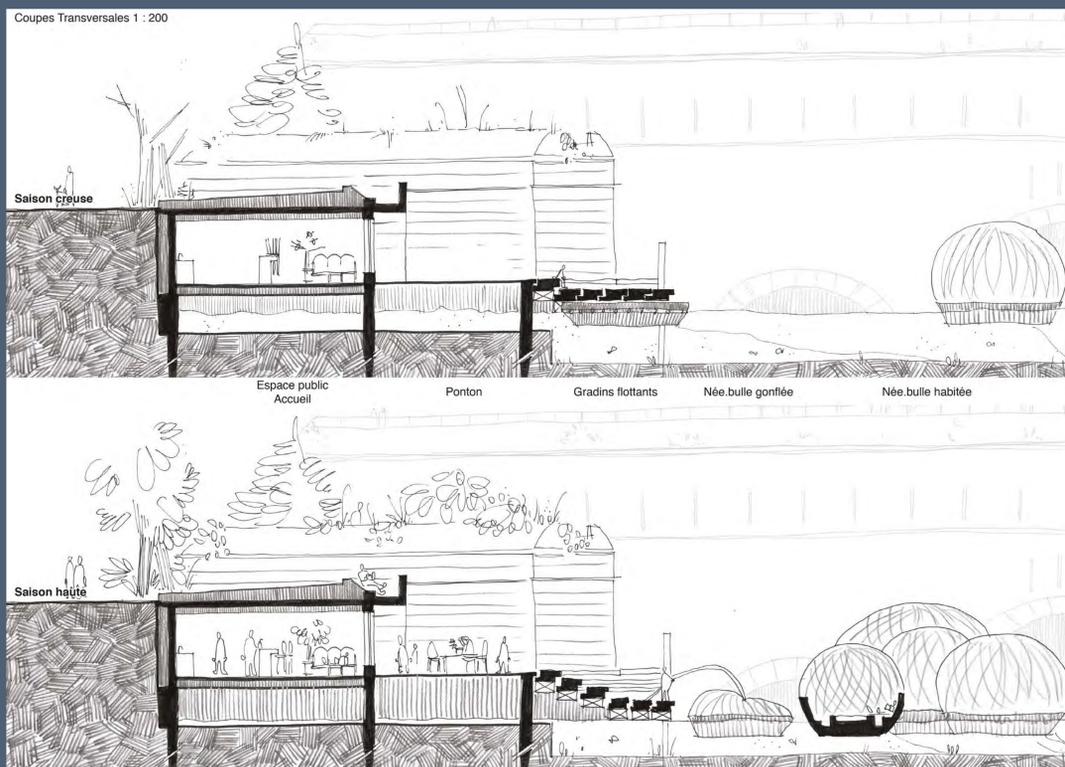
En effet, pendant les saisons hautes, l'hôtel se déploie sur l'eau, tandis que pendant les périodes creuses le promeneur renoue avec l'espace originel. Pour ce faire, nous proposons un système de bulles qui viendraient se gonfler ou se ranger suivant l'affluence. La symbolique associée à ce paysage évolutif, composé de ces petites entités, est facilement mémorisable, il stimule l'imaginaire. Chaque Née.bulle propose alors une véritable expérience aux utilisateurs : séjourner quelques nuits au gré du courant en profitant d'un rapport privilégié avec le barrage Vauban.

Enfin, dans l'épaisseur des berges, la dernière intervention apporte des respirations nécessaires et pérennes à la promenade de la tour du diable. Elle regroupe les espaces communs, les accès à l'eau, des espaces de cuisine, de partage, ainsi que toute la séquence administrative d'accueil, de réception et de maintenance. Quatre autres petites boîtes aux dimensions minimales déploient également ce programme afin d'assurer une proximité de service à chaque Née.bulle, ...des étoiles restant les pieds sur terre.

Reposant sur une coque rigide, qui assure la flottaison et la stabilité telle une quille d'un bateau, la structure des Née.bulles est réalisée en tubes d'eau mis sous pression. L'eau étant incompressible, peu importe les variations thermiques rencontrées à Strasbourg, la structure reste donc efficace sans alimentation pressurisée continue. Demême l'indépendance énergétique est assurée via une turbine dans le courant. Des voiles d'ETFE sont tendues entre les tubes, ils assurent à la fois rigidité, légèreté, et confort thermique par les différentes lames d'air emprisonnées. Se dessinent ainsi des jeux de lumière et de translucidité, qui à la nuit tombée,



*Ô marin d'eau douce nuit,
fiez-vous à l'eau qui dort,
tentez la Née.bulle.use aventure !*



HÔTEL / WACKEN

ECOCAP'S

Aude Calatayud, Estelle Jacob, Christina Karam (ENSAS),
 Alexandre Eberle, Clara Heller (Le Corbusier)

Le site aux abords du Parlement Européen apparaît comme un lieu propice à la détente et aux loisirs, à la fois isolé de l'agitation urbaine et proche des mobilités. Sa situation en contre-bas lui confère des qualités sonores, visuelles et environnementales. Proposer un hôtel flottant en cohérence avec son contexte et l'identité architecturale des institutions européennes était une évidence.

Qui n'a jamais rêvé de dormir sur l'eau et d'être à bord d'un cocon flottant autonome ? Ecocap's propose de répondre à ces aspirations à travers un système de capsule mobile. Une demi-sphère vient articuler une plateforme flottante amovible, faisant écho au Parlement. Celle-ci se prolonge et s'étire en continuité du dôme vitré, ponctué de capsule d'habitation. La demi-sphère forme le « cap » du projet, elle regroupe l'accueil, la réception de l'hôtel, un restaurant-bar ainsi qu'une terrasse donnant directement sur le bassin.

Chaque ensemble et unité de capsules sont agencés différemment, constituant des îlots mobiles qui flottent indépendamment du reste de la plateforme. Cette dernière intervient comme l'élément de filiation du projet, au-delà d'être un système de circulation, elle fait le lien entre tous les éléments flottant en leur laissant la liberté de se mouvoir. En effet, certaines capsules peuvent complètement s'y détacher par un mécanisme qui les raccroche et les décroche.

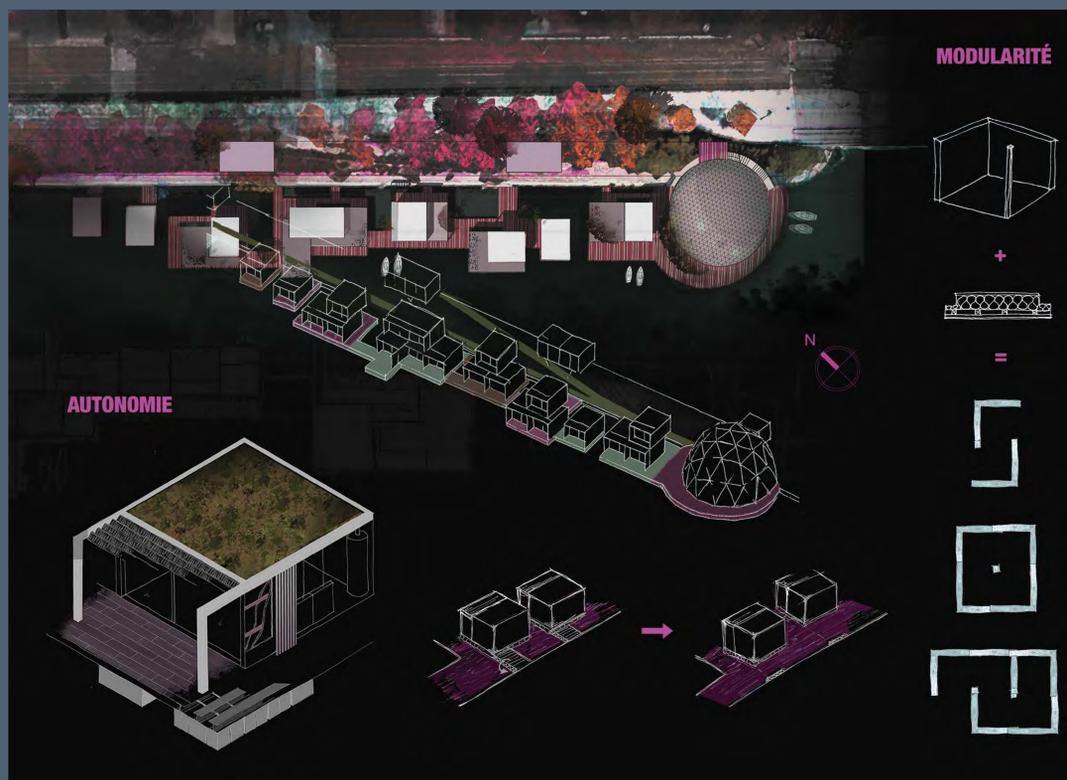
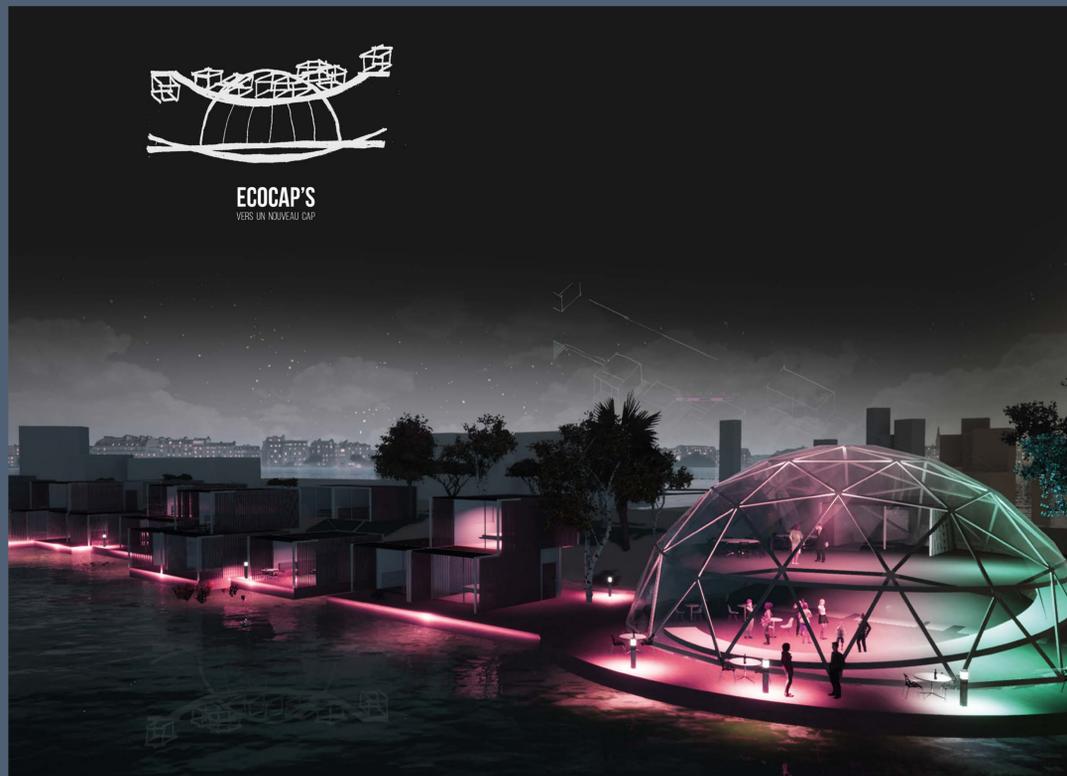
Les chambres d'hôtel, intégrées dans chaque capsule, ont la particularité d'être réversibles et modulables. Une unité structurelle permet une modularité sans limites du projet. Cette réversibilité sera l'occasion de s'adapter à son environnement et de créer des ambiances selon les saisons. En été, on retrouve un hôtel avec des capsules uniques qui parfois s'isolent au milieu de l'eau, dans une autonomie totale. En hiver, une organisation de module beaucoup plus compacte pourrait être réalisée pour éviter des déperditions inutiles.

L'autre point important du projet est l'autonomie des chambres d'hôtel. De 25 à 50 m², les capsules sont chacune autonome et produisent leur propre énergie. En effet, celles-ci possèdent des façades aérovoltaiques ainsi que des brise-soleils inclinables avec cellules photovoltaïques. Des batteries sont également mises en place pour stocker l'énergie et des récupérateurs d'eau de pluie sont intégrés dans chaque module. L'assainissement de l'eau se fera en utilisant des toilettes sèches ainsi que des conteneurs filtrants placés entre les flotteurs. Les déchets seront recyclés et les eaux usées filtrées. Les toits végétalisés, en plus d'être de bons isolants, pourront être investis par la production de nourriture bio dans un scénario où le module est entièrement autonome en mer. De plus, l'amarrage des capsules sur terre se fera par le biais de ponton rétractable.

Contribuer à la préservation de la biodiversité en amenant des espaces végétalisés représente une facette essentielle de notre projet. Les modules, dispersés sur la plateforme laissent des vides qui accueilleront à chaque entrée de ponton, des plantes épuratives et oxygénantes. Celles-ci participeront à la dépollution de l'eau à proximité de l'hôtel. Des mini-piscines naturelles sont donc envisagées à l'intérieur de chacune de ces cellules.

La plateforme vient terminer son élan avec un espace dédié aux loisirs nautiques accessibles par le public. Un nouveau concept de location de bateaux électriques permettant de traverser librement la ville par voie fluviale verra le jour: *Bat'op*. Diverses activités sportives sont proposées dont leur service est basé dans les modules sur pilotis.

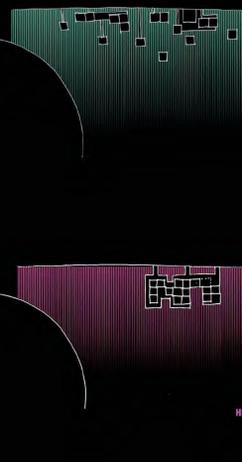
Ce projet, à la fois condensé de technologie et d'écologie, est une véritable invitation à la dérive au travers d'un panorama majestueux. Ecocap's, vers un nouveau cap.



CAPSULE ÉMERGÉE



RÉVERSIBILITÉ



HÔTEL / WACKEN

Hôtel du bassin de l'III

Sébastien Bouguyon, Camille Lefoul (INSA)

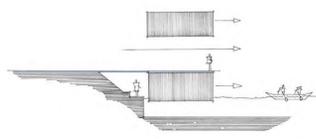
La balade le long du canal de la Marne offre une vue remarquable sur le bassin de l'III et les institutions qui le bordent. Actuellement, l'apromenade le long du quai Ernest Bevin est très agréable de par cette ouverture sur l'eau. L'implantation d'un hôtel sur l'III risquant d'obstruer cette vue, nous avons souhaité travailler ce dialogue quai - eau. Notre intention principale est alors de favoriser ce rapport par un volume dématérialisé au niveau des quais entre deux volumes pleins.

À l'aide de passerelles on accède directement depuis les quais, à un niveau ouvert au public. Les terrasses à chaque bout du bâtiment permettent de prolonger ce lien avec l'eau et le parlement européen. Dans les espaces intérieurs de cette plateforme, un restaurant, une salle événementielle et l'accueil de l'hôtel profitent d'un panorama exceptionnel sur l'ensemble du bassin au travers d'une façade totalement vitrée. L'aménagement de ces espaces intérieurs permet une porosité visuelle de part et d'autre du bâtiment. Les éléments intérieurs sont travaillés de manière à réduire l'impact visuel allant du mobilier à la structure.

Depuis l'accueil, on accède par l'escalier suspendu, aux deux volumes de chambres. Les 63 chambres sont orientées sud, vers le bassin. Nous proposons une mixité aléatoire entre des chambres individuelles et collectives. Les chambres individuelles profitent d'une loggia personnelle, propice au calme. Les chambres collectives peuvent accueillir 4 à 6 couchettes. Toutes chambres sont dotées de salles d'eau. Chaque chambre profite d'une relation unique avec l'environnement : soit par un cadrage orienté ciel pour les chambres de l'étage supérieur, soit par un cadrage au raz de l'eau, pour l'étage inférieur. Sur les deux étages de chambres, la circulation est côté quai. Le long de la circulation, des lamelles verticales espacées permettent de créer une ambiance lumineuse avec des vues filtrées vers le quai bas et sa végétation. Ces circulations se dilatent grâce à des espaces de convivialité où l'on trouve salons collectifs et espaces de cuisine partagée.

Dans le paysage, l'hôtel apparaît tel un volume vitré, tenu par deux volumes recouverts de bardages métalliques anthracites percé d'ouvertures cadrées.

Prolongement de l'espace public



Volume et programme



Souffrir à l'environnement : ciel et eau

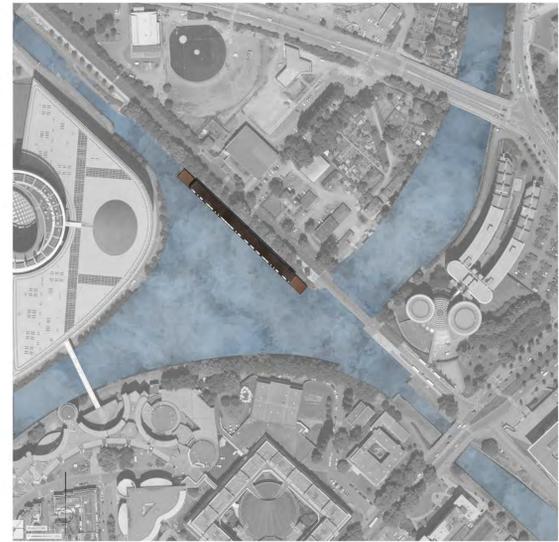
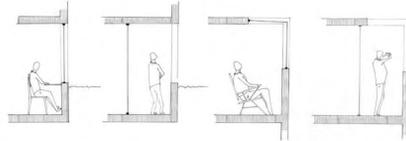
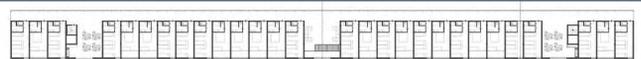
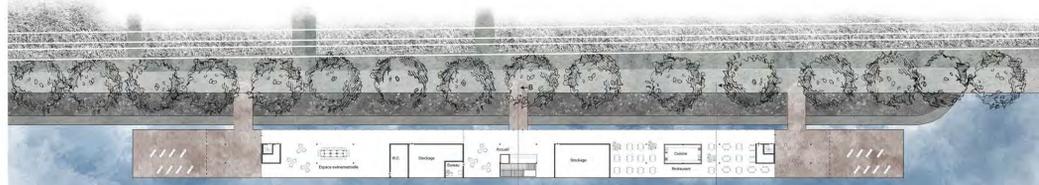


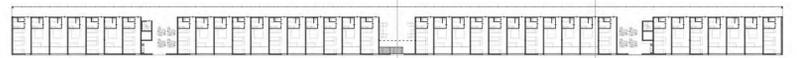
Schéma d'implantation | Echelle 1:1000



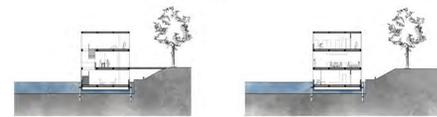
Plan R+1 | Echelle 1:200



Plan RdC | Echelle 1:200



Plan R-1 | Echelle 1:200

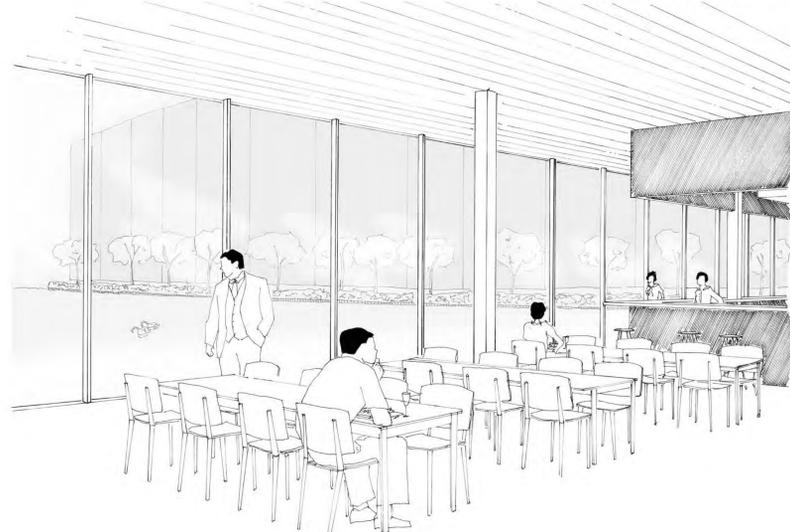
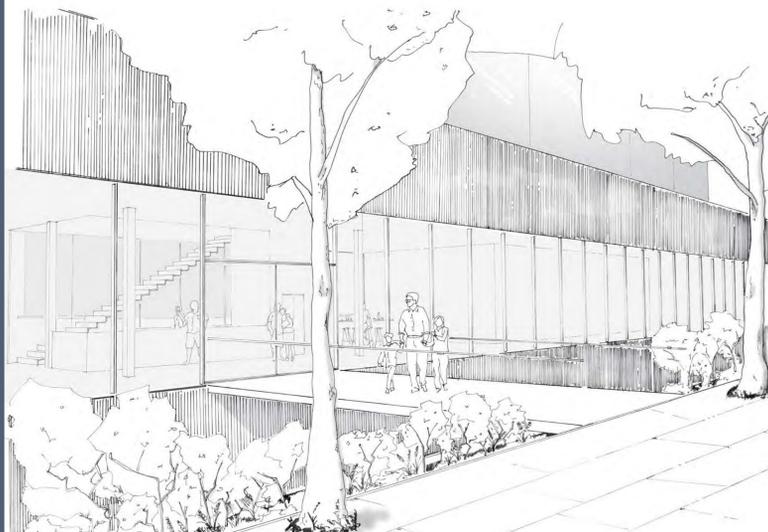


Coupe B-B | Echelle 1:200

Coupe A-A | Echelle 1:200



Vue depuis la berge d'en face



PISCINE / MAMCS

Les Bains aux Plantes

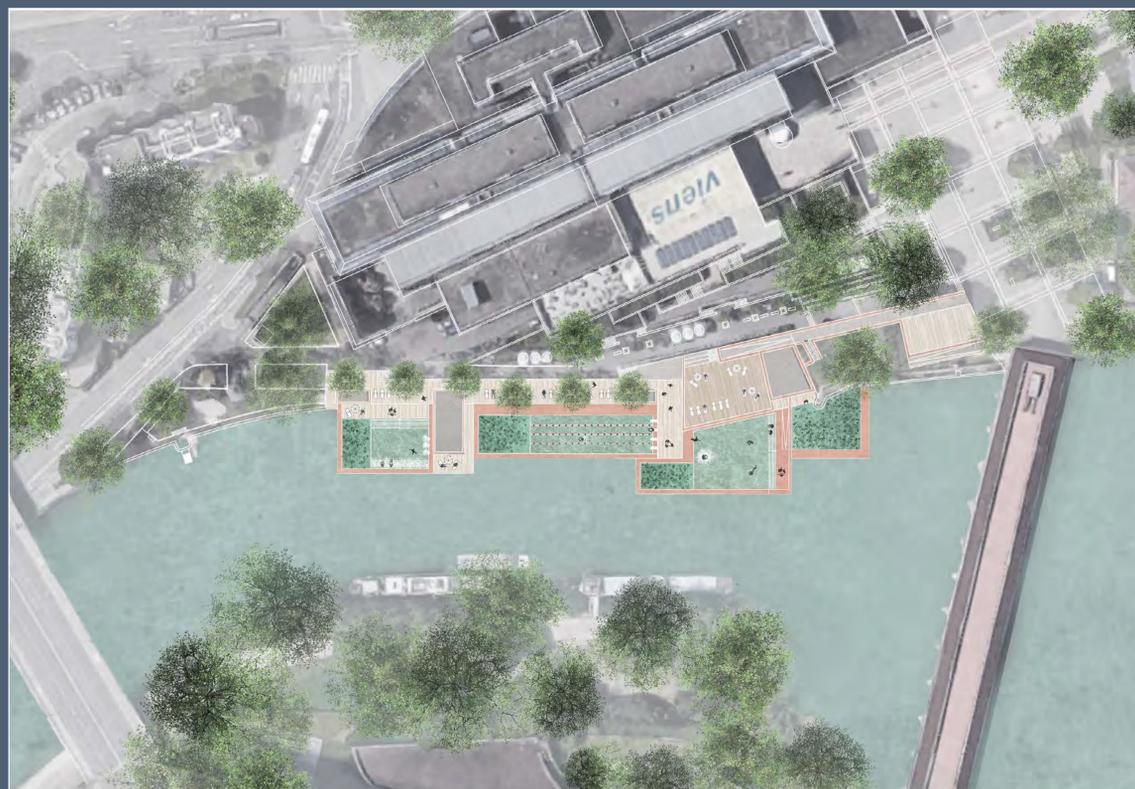
Marie Ballet, Margaux Muckensturm (ENSAS)

En référence à une rue éponyme de Strasbourg, les Bassins aux Plantes s'implantent au pied du Musée d'Art Moderne, en recul des Ponts Couverts. Le dessin du projet reprend l'architecture du Musée dans un jeu de volume en retrait et en avancée, qui s'exprime en plan mais aussi en coupe. Ces variations permettent alors de créer des bassins de différents profondeurs : espace nage, espace détente et espace pataugeoire.

La promenade de la Tour-Du-Diable est réaménagée en solarium et se prolonge pour assurer la continuité entre les différentes ambiances de baignade. Les bassins, chacun indépendant structurellement pour suivre les crues de l'Ill, prennent appui sur ce dock et sur les locaux techniques reposant sur des pieux. Le bâtiment qui abrite les espaces vestiaires de la piscine vient s'implanter dans le creux du dock, la profondeur d'eau ne permettant à cet endroit d'amarrer un bassin.

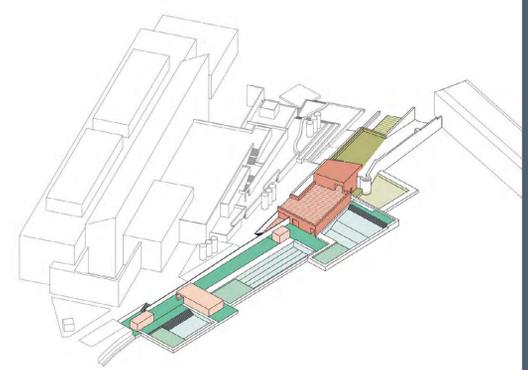
Ce bâtiment vient également abriter un atelier et un marché aux plantes. En effet, sur le modèle du Biotopie à Combloux, la piscine utilise un système de phytoépuration : chaque piscine dispose d'un système de filtration naturelle intégré dans le bassin directement. L'un des bassins est d'ailleurs dédié à la culture de ces plantes pour en faire une activité économique liée à la piscine et assurant une continuité avec la Place Jean Arp.

L'ensemble du projet est conçu en béton teinté dans la masse, de couleur rose-orangé en référence au grès, le matériau caractéristique de ce lieu.



Les Bains aux Plantes Musée d'Arts Modernes, Strasbourg

Concours d'idées pour une piscine flottante
Marie Ballet & Margaux Muckensturm, ENSAS Strasbourg



- | | |
|-------------------------|---------------------------|
| Piscine | Marché aux plantes |
| ■ Bâtiment principal | ■ Bâtiment principal |
| ■ Espaces techniques | ■ Bassin de culture |
| ■ Solariums | |
| ■ Bassins de filtration | |
| ■ Bassins de baignade | |



PISCINE / CITADELLE

Un Parc Aquatique Urbain

Clémence Daul, Justine Bernard (INSA)

Le bassin de la citadelle dispose d'une situation géographique centrale entre les villes de Strasbourg et de Kehl. Il constitue donc un site stratégique pour la ville.

Le môle de la Citadelle est actuellement en plein essor, notamment avec la nouvelle ligne de tram reliant Strasbourg à Kehl. Il s'urbanise peu à peu et le site sur lequel nous intervenons dispose d'ores et déjà d'un plan d'urbanisme. Celui-ci comporte de nombreux logements, quelques équipements publics, ainsi que des commerces. La zone est donc destinée à devenir un quartier actif et attractif, desservi par un nouvel arrêt de tram et facilement accessible à pied ou en vélo.

Le site sur lequel notre projet s'implante s'inscrit dans ce plan d'urbanisme et bénéficie d'un cadre spectaculaire avec une vue privilégiée sur le parc de la Citadelle et sur la cathédrale de Strasbourg. Il dispose également de deux halles industrielles que nous souhaitons conserver et réinvestir.

Notre ambition pour ce projet est de développer cette dynamique en créant un pôle de loisirs à l'échelle de la ville. Strasbourg accueille déjà de nombreuses piscines proposant des pratiques traditionnelles. Nous souhaitons donc offrir une nouvelle expérience en créant un centre aquatique et urbain récréatif. Ce lieu permettrait de partager un moment de détente en famille ou entre amis.

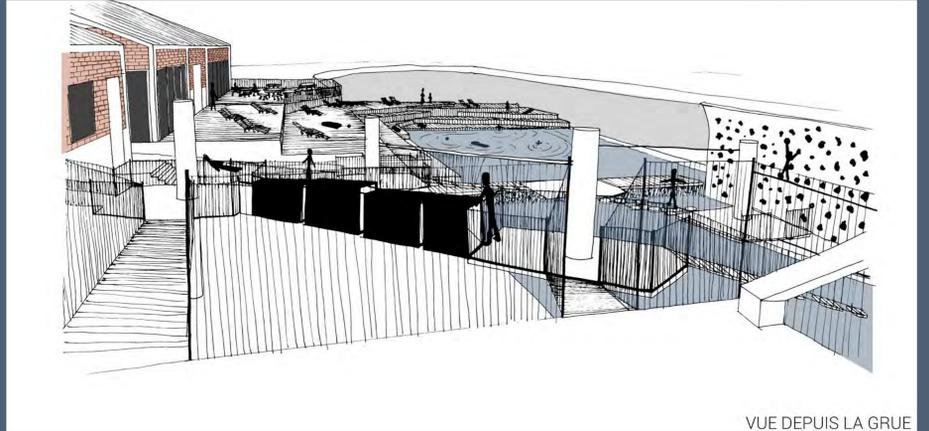
Il communique à la fois avec le Rhin et la ville.

L'équipement dispose d'une piscine extérieure sur l'eau, composée de deux bassins. Le premier est un bassin de baignade entouré de gradins ouvrant la vue vers la Citadelle et la cathédrale. Le second bassin est couplé avec des activités sportives telles que de l'accrobranche et de l'aqua-climb. Un mur d'escalade aquatique vient donc border le bassin sportif et des obstacles d'accrobranche le surplombent. Le parcours d'accrobranche se poursuit à l'intérieur de la halle où un troisième bassin complète le parc aquatique. En parallèle, un deuxième parcours, plus urbain, dialoguant avec la voie publique et la halle, est développé. Il s'achève par une tyrolienne menant au parc de la citadelle, où l'activité s'étend. Le projet est destiné à être complété par diverses activités pouvant aisément se greffer autour de notre site (zones de pique-nique et de canoë-kayak par exemple). La zone de loisirs s'inscrit donc dans la dynamique urbaine du quartier.

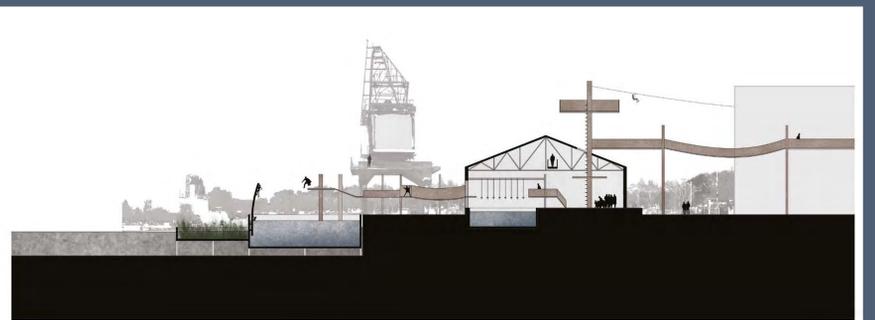
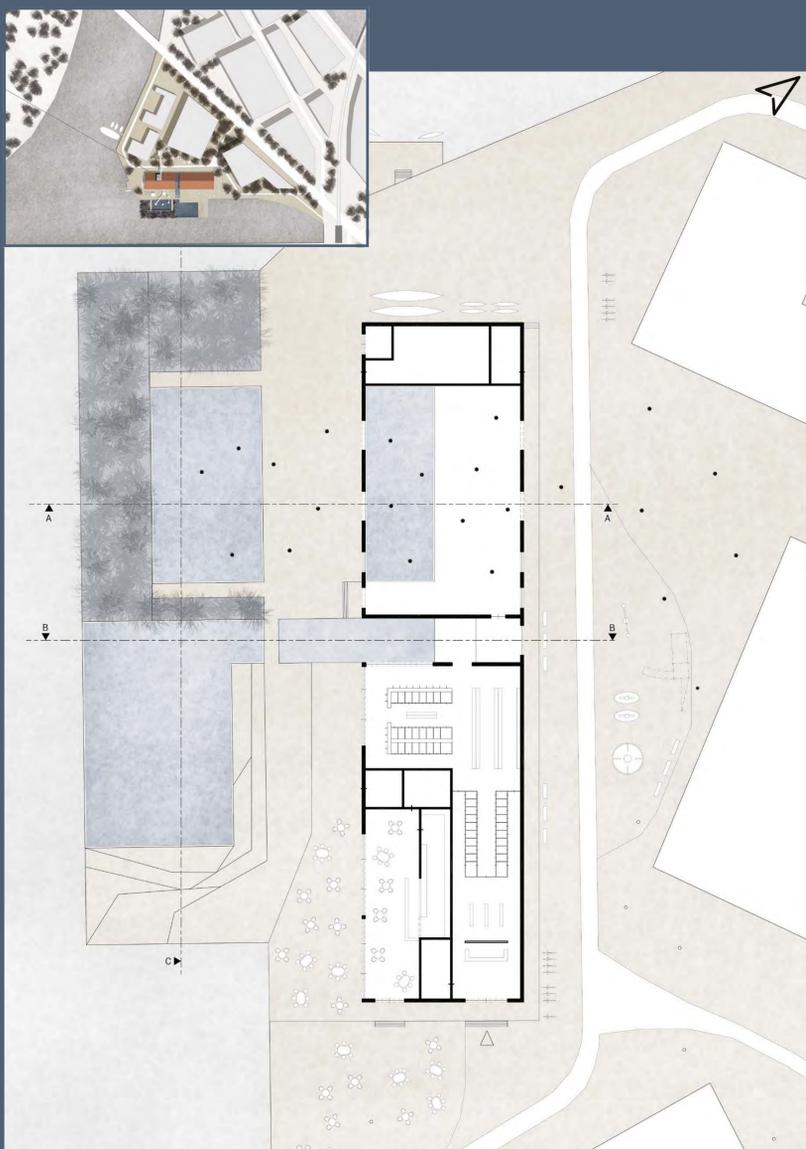
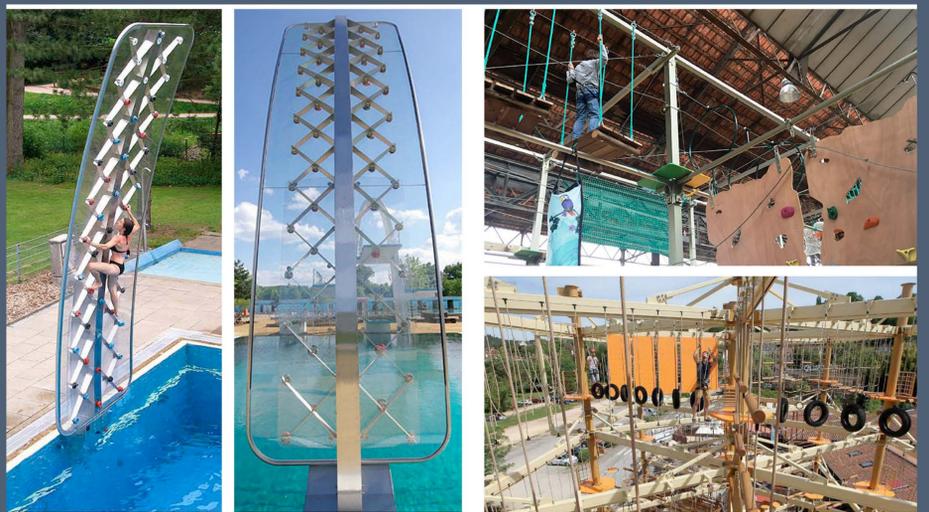
L'équipement est ouvert en toute saison. En hiver, le bassin de baignade extérieur est chauffé et le bassin sportif n'est plus accessible depuis le parc d'accrobranche. L'eau des bassins est puisée dans le Rhin et est filtrée naturellement. Les bassins sont entourés de zones de régénération constituées de plantes aquatiques assurant l'épuration de l'eau. Ces plantes entourent les zones de baignades, apportant une ambiance unique au lieu.



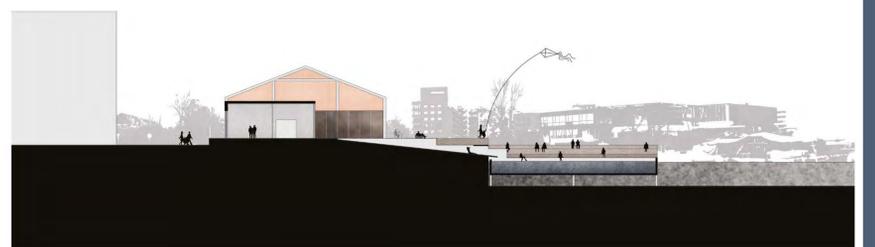
VUE DEPUIS LES GRADINS



VUE DEPUIS LA GRUE



COUPE AA 1/200



COUPE BB 1/200



PISCINE / CITADELLE

Sous les Quais

Ulysse Bocquel, Marie Herreyre (INSA)

Au beau milieu du bassin de la Citadelle, la baignade est désormais possible. Longtemps laissée à bonne distance des pieds du promeneur et du travailleur, l'eau de cette partie du port est accessible. Les corps se plongent dans cette eau, purifiée et assainie. Bientôt, ils oublient qu'ils se trouvent dans une piscine. Car autour d'eux, rien des éléments convenus d'un tel équipement n'apparaît. Autour d'eux, la darse portuaire se dévoile. Et avec elle, la nouvelle ville portuaire s'agit.

Se baigner dans l'eau de cette darse, c'est s'inscrire dans une histoire et un paysage en évolution, dans une ville qui s'étend petit à petit vers l'est. De productif à récréatif, le môle de la Citadelle transforme ses friches pour adopter une urbanité résidentielle et tertiaire, et renouvelle son identité de quartier portuaire. Au croisement du projet des Deux-Rives de la SPL et des propositions de Graine d'urbanité de l'INSA de Strasbourg, le bassin de la Citadelle devient alors un lieu de loisir nautique, dans un parc répondant à celui de la Citadelle. Les berges rigides dessinent le port, les roseaux souples recolonisent les talus du parc, les bateaux-mouches naviguent jusqu'à leur base, les plaisanciers s'accrochent aux pontons du port, le ruisseau Ziegelwasser s'écoule dans les bassins, les passants se promènent sur les perrés. En surplomb, les habitants prennent un café dans les anciens bâtiments industriels de briques du Port Autonome de Strasbourg, les visiteurs longent les berges jusqu'à la passerelle menant au parc de la Citadelle tandis que les ouvriers réparent les navires endommagés dans les hangars flottants. Ainsi, le site du projet de piscine confronte un paysage bâti entièrement rigide et fixe, et un paysage naturel en développement.

L'eau n'est plus seulement utile aux industries du port. Elle offre un contact oublié mais rêvé.

Profiter de l'eau de cette darse, c'est accepter cette confrontation, inhérente au lieu, entre la terre et l'eau ; entre la rigidité des infrastructures et la souplesse des éléments naturels. La piscine, tout de béton, s'accroche aux caractéristiques du lieu, en joue, les exacerbe et les rend visible aux usagers. La halle, patrimoine industriel majeur, est investie. Elle devient le siège des éléments techniques de la piscine ; accueil, vestiaires et autres en occupent la façade nord. Côté urbain, elle appelle le baigneur à entrer dans cet édifice du port. Côté fluvial, elle incite à la détente et à la pause en abritant des cafés et ateliers d'artistes, investissant la façade et les terrasses le long du quai, laissé libre de passage. La végétation du fond de la darse se prolonge au pied du quai, entre le bassin de baignade et le mur de la berge, et permet de filtrer l'eau du cours, la rendant propice au bain. Les roseaux entourent le canal d'accès à la baignade et plongent le baigneur dans cet univers spécifique et unique du lieu. Le bassin de baignade s'y avance, et se fait encercler par l'eau.

Enfin, s'immerger dans cette darse, c'est franchir une berge, une limite. Par définition, l'eau du port est une eau qui ne s'atteint pas comme l'eau de la mer. Alors une succession de séquences spatiales guide le corps de l'intérieur de la halle au bassin de baignade. Cette mise en conditions s'appuie sur les qualités du lieu. Le corps est plongé dans l'eau du canal, après une descente douce. Au loin, la lumière du jour attire le regard et engage le corps dans une nage vers la sortie, vers cette porte qui ouvre sur une expérience singulière, au milieu de la darse.

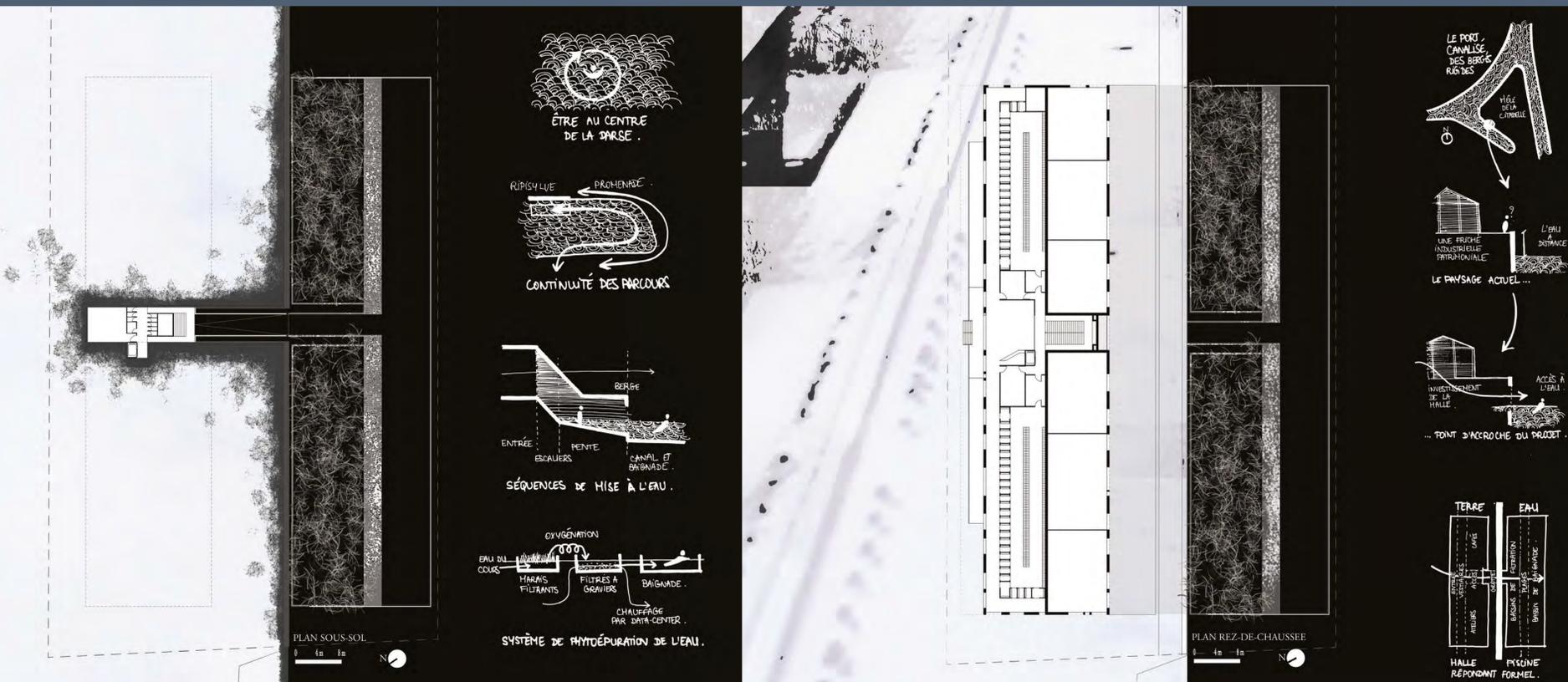


Au beau milieu du bassin de la Citadelle, la baignade est désormais possible. Longtemps laissée à bonne distance des pieds du promeneur et du travailleur, l'eau de cette partie du port est accessible. Les corps se plongent dans cette eau, purifiée et assainie. Bientôt, ils oublient qu'ils se trouvent dans une piscine. Car autour d'eux, rien des éléments convenus d'un tel équipement n'apparaît. Autour d'eux, la darse portuaire se dévoile. Et avec elle, la nouvelle ville portuaire s'agit.

Se baigner dans l'eau de cette darse, c'est s'inscrire dans une histoire et un paysage en évolution, dans une ville qui s'étend petit à petit vers l'est. De productif à récréatif, le môle de la Citadelle transforme ses friches pour adopter une urbanité résidentielle et tertiaire, et renouvelle son identité de quartier portuaire. Au croisement du projet des Deux-Rives de la SPL et des propositions de Graine d'urbanité de l'INSA de Strasbourg, le bassin de la Citadelle devient alors un lieu de loisir nautique, dans un parc répondant à celui de la Citadelle. Les berges rigides dessinent le port, les roseaux souples recolonisent les talus du parc, les bateaux-mouches naviguent jusqu'à leur base, les plaisanciers s'accrochent aux pontons du port, le ruisseau Ziegelwasser s'écoule dans les bassins, les passants se promènent sur les perrés. En surplomb, les habitants prennent un café dans les anciens bâtiments industriels de briques du Port Autonome de Strasbourg, les visiteurs longent les berges jusqu'à la passerelle menant au parc de la Citadelle tandis que les ouvriers réparent les navires endommagés dans les hangars flottants. Ainsi, le site du projet de piscine confronte un paysage bâti entièrement rigide et fixe, et un paysage naturel en développement. L'eau n'est plus seulement utile aux industries du port. Elle offre un contact oublié mais rêvé.

Profiter de l'eau de cette darse, c'est accepter cette confrontation, inhérente au lieu, entre la terre et l'eau ; entre la rigidité des infrastructures et la souplesse des éléments naturels. La piscine, tout de béton, s'accroche aux caractéristiques du lieu, en joue, les exacerbe et les rend visible aux usagers. La halle, patrimoine industriel majeur est investie. Elle devient le siège des éléments techniques de la piscine ; accueil, vestiaires et autres en occupent la façade nord. Côté urbain, elle appelle le baigneur à entrer dans cet édifice du port. Côté fluvial, elle incite à la détente et à la pause en abritant des cafés et ateliers d'artistes, investissant la façade et les terrasses le long du quai, laissé libre de passage. La végétation du fond de la darse se prolonge au pied du quai, entre le bassin de baignade et le mur de la berge, et permet de filtrer l'eau du cours, la rendant propice au bain. Les roseaux entourent le canal d'accès à la baignade et plongent le baigneur dans cet univers spécifique et unique du lieu. Le bassin de baignade s'y avance, et se fait encercler par l'eau.

Enfin, s'immerger dans cette darse, c'est franchir une berge, une limite. Par définition, l'eau du port est une eau qui ne s'atteint pas comme l'eau de la mer. Alors une succession de séquences spatiales guide le corps de l'intérieur de la halle au bassin de baignade. Cette mise en conditions s'appuie sur les qualités du lieu. Le corps est plongé dans l'eau du canal, après une descente douce. Au loin, la lumière du jour attire le regard et engage le corps dans une nage vers la sortie, vers cette porte qui ouvre sur une expérience singulière, au milieu de la darse.



PISCINE / CITADELLE

PREAUMENADE

Mathilde Saint-Martin, Emie Kuwata, Laurane Jeanjean (INSA)

Par ce projet de piscine flottante, nous avons souhaité renforcer la présence du végétal dans le paysage, en réaménageant les quais en une promenade paysagère et en créant ainsi un lien avec le parc de la Citadelle. Le projet de piscine, intégrant des bassins filtrants paysagers, s'inscrit dans cette promenade et dialogue avec un parc public attenant.

Nous avons souhaité jouer avec la topographie du site en adoucissant les différences de niveaux préexistantes. Les bassins s'étagent progressivement du haut du quai à la surface de l'eau, permettant en outre le processus de filtration naturelle de l'eau. Ce jeu de terrasses offre des ambiances variées et différents rapports à l'eau et à la végétation.

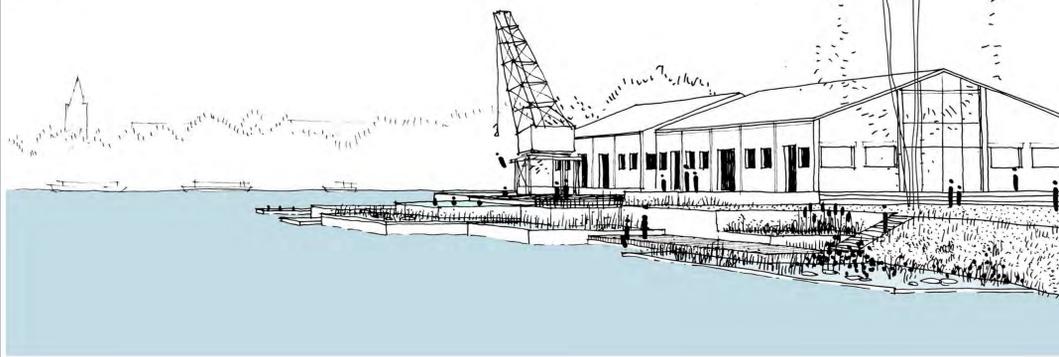
Dans cette logique, les trois bassins proposent plusieurs ambiances : l'un au plus près de l'eau, propice à la contemplation du paysage, l'autre protégé par la végétation et enfin un dernier plus ludique, avec un plongeur. Le jeu de topographie se prolonge jusque dans les bassins, qui proposent différentes profondeurs et divers usages tout public.

En hiver, deux de ces bassins sont chauffés par la chaleur dégagée par les serveurs SFR, se situant à 400 m. Le troisième bassin permet le refroidissement de l'eau pour assurer le bon fonctionnement de la phytoépuration.

Les halles attenantes sont réinvesties pour accueillir les programmes annexes : accueil, vestiaires, sanitaires, sauna. En sus de cette activité, le projet s'accompagne d'un café, ouvert sur le parc et proposant un bar aux usagers de la piscine. Par ailleurs, nous avons souhaité conserver la salle des fêtes qui occupe la deuxième halle.

PREAUMENADE

Site 4 - Une piscine flottante au môle de la Citadelle
Groupe E

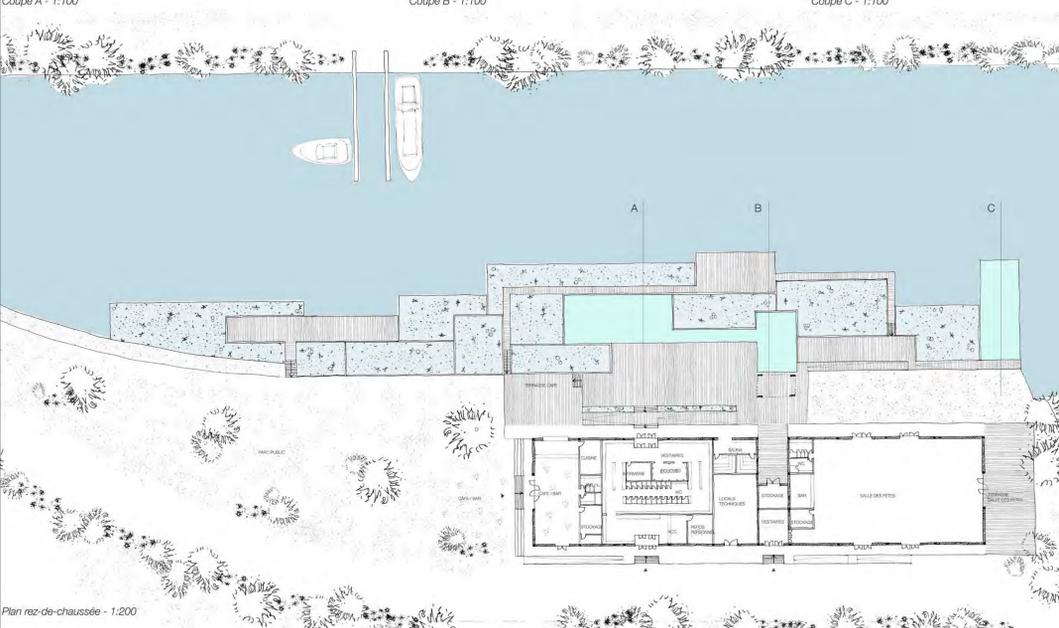
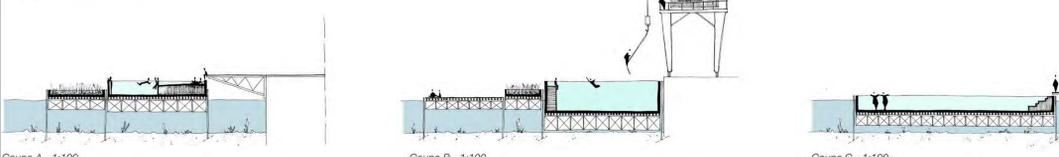


Par ce projet de piscine flottante, nous avons souhaité renforcer la présence du végétal dans le paysage, en réaménageant les quais en une promenade paysagère et en créant ainsi un lien avec le parc de la Citadelle. Le projet de piscine, intégrant des bassins filtrants paysagers, s'inscrit dans cette promenade et dialogue avec un parc public attenant.

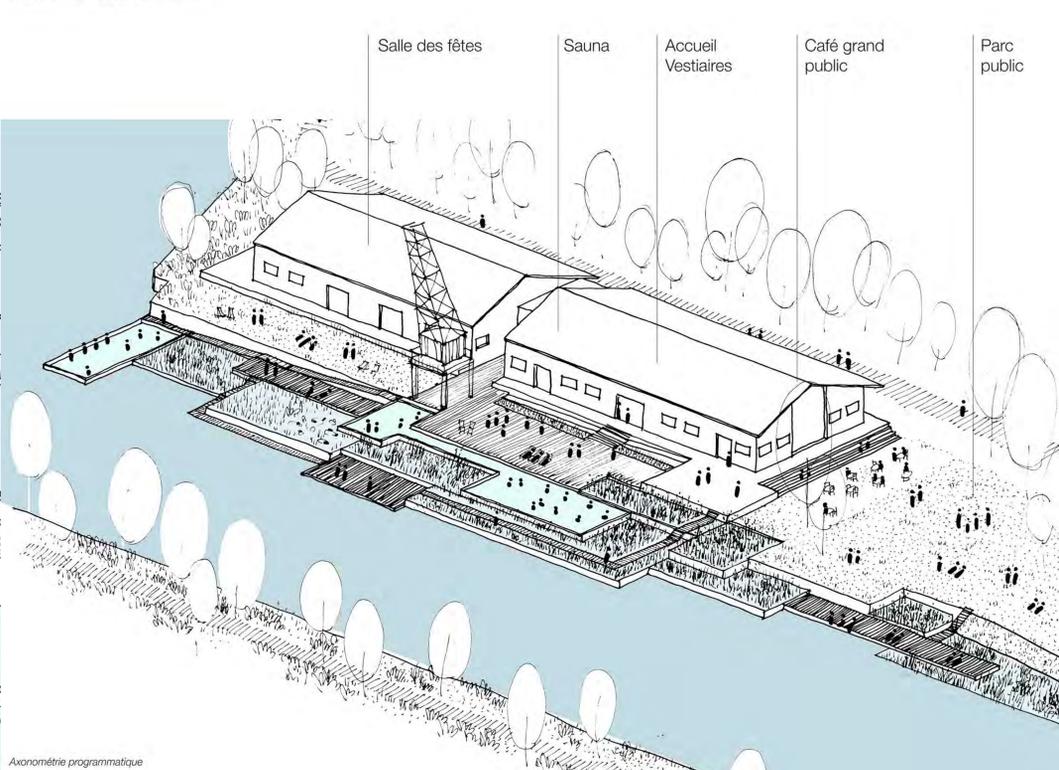
Nous avons souhaité jouer avec la topographie du site en adoucissant les différences de niveaux préexistantes. Les bassins s'étagent progressivement du haut du quai à la surface de l'eau, permettant en outre le processus de filtration naturelle de l'eau. Ce jeu de terrasses offre des ambiances variées et différents rapports à l'eau et à la végétation. Dans cette logique, les trois bassins proposent plusieurs ambiances : l'un au plus près de l'eau, propice à la contemplation du paysage, l'autre protégé par la végétation et enfin un dernier plus ludique, avec un plongeur. Le jeu de topographie se prolonge jusque dans les bassins, qui proposent différentes profondeurs et divers usages tout public. En hiver, deux de ces bassins sont chauffés par la chaleur dégagée par les serveurs SFR, se situant à 400m. Le troisième bassin permet le refroidissement de l'eau pour assurer le bon fonctionnement de la phytoépuration. Les halles attenantes sont réinvesties pour accueillir les programmes annexes : accueil, vestiaires, sanitaires, sauna. En sus de cette activité, le projet s'accompagne d'un café, ouvert sur le parc et proposant un bar aux usagers de la piscine. Par ailleurs, nous avons souhaité conserver la salle des fêtes qui occupe la deuxième halle.



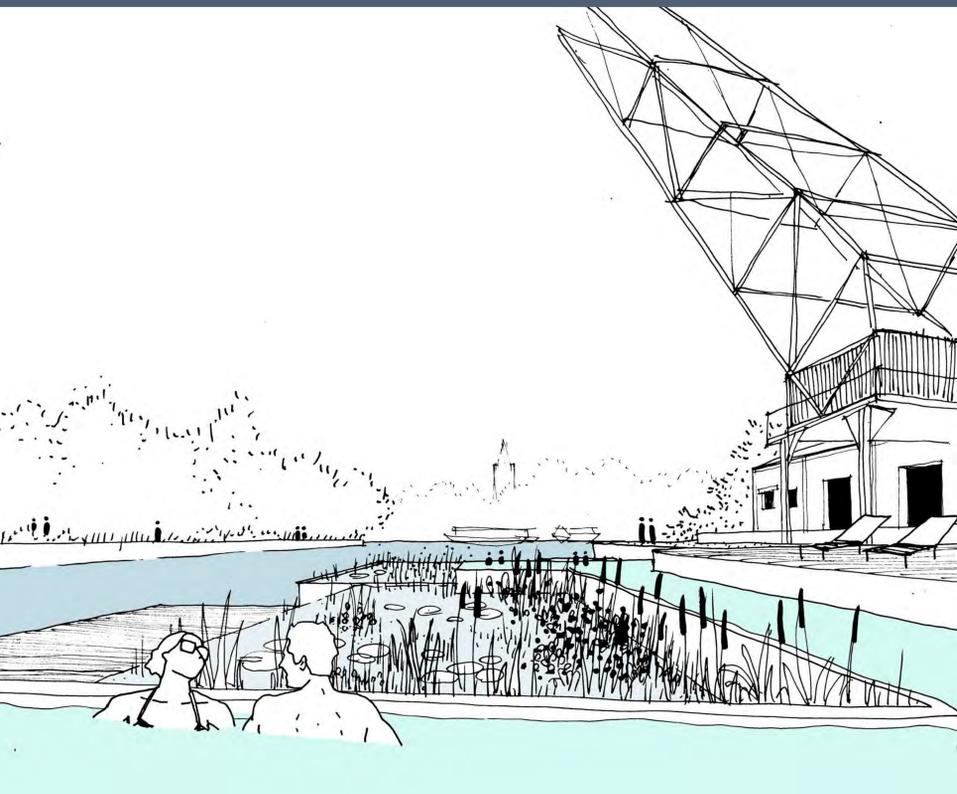
PREAUMENADE - Groupe E - Planche 3/4



PREAUMENADE - Groupe E - Planche 2/4



Axonométrie programmatique



PISCINE / MAMCS

DU (EAU)

Florian Kolb, Sarah Muller (INSA)

Pour ce concours d'idée de piscine ou d'hôtel flottant, le site 1B - III en rive droite au pied de l'Hôtel du département s'est imposé de lui-même. Il constitue en effet une poche de végétation exceptionnellement riche et sauvage au cœur de Strasbourg, offrant une vue imprenable sur le MAMCS et le barrage Vauban, deux éléments emblématiques du patrimoine de la ville. Cependant, du fait de ses accès intimes et de son manque de qualification, il est devenu le repère de squatteurs et a été peu à peu abandonné plutôt que d'endosser pleinement son statut de démarrage de voie verte en bord de l'III. Ce concours constituait donc l'occasion idéale d'animer ce lieu reculé, de mettre en valeur ce véritable bout de parc pour pouvoir le rendre aux Strasbourgeois tout en renouant un contact fort avec l'III en y installant une piscine flottante.

Afin de préserver au maximum cet espace vert, nous avons fait le choix du minimalisme et de la frugalité, en concevant une piscine extérieure tout en conservant au maximum les qualités du site. Cette décision impacte également la nature des activités développées : en effet, plutôt que de réfléchir à une activité économique complémentaire à installer avec la piscine pour la rentabiliser, nous avons pris le parti de développer une seconde utilisation des infrastructures lorsque la météo ne permet pas de baignade. C'est ainsi qu'est né le concept de DU(EAU), dont le nom renvoie aux deux états de l'eau qui donnent lieu aux deux activités ludiques que nous avons imaginé pour notre structure flottante : piscine (eau à l'état liquide) et patinoire (eau à l'état solide). Durant la période estivale, d'avril à septembre, l'activité proposée est donc celle d'une piscine extérieure récréative, au fonctionnement

assimilable à celui des piscines portuaires des pays nordiques. Elle pourra ainsi participer à désengorger les autres piscines de Strasbourg. D'octobre à mars en revanche, les locaux seront adaptés pour accueillir une activité de patinoire, permettant d'offrir une expérience nouvelle du même lieu.

La transformation de piscine en patinoire se fait en installant une dalle froide, qui vient fermer les bassins à la manière d'un couvercle. Elle fonctionne à l'inverse d'un plancher chauffant : une circulation d'eau glacée permet de faire geler la dalle. Elle est cependant isolée afin de ne pas faire geler les bassins en-dessous. Les autres locaux peuvent ensuite facilement être adaptés à la nouvelle activité. Du fait d'une emprise permettant difficilement d'intégrer suffisamment de bassins végétaux filtrants, la baignade se fait en bassin fermé, alimenté par le réseau d'eau potable. Les raccords avec les réseaux techniques de la ville (électricité, eau potable, eau usée, etc.) se font sous les passerelles d'accès, articulées pour s'adapter aux variations du niveau de l'III.

Le projet s'approprie la volumétrie tout en longueur des bâtiments alentours (barrage Vauban, Hôtel du département, volumes composant le MAMCS) et via le bassin y introduit la courbe, annonciatrice de la dimension ludique des activités proposées. Il est pensé de hauteur réduite afin de s'intégrer le plus discrètement possible dans le paysage, mais aussi d'obstruer le moins possible les vues depuis la promenade le long de la berge vers la rivière et la rive en face. Les usagers peuvent en outre bénéficier d'une vue dégagée depuis les solariums, au-dessus des locaux. L'attrait principal du site doit rester le parc, et non le projet proposé.

DU (EAU)

Piscine / patinoire flottante barrage Vauban rive droite
Concours d'idées - Ville de Strasbourg + VNF - Mars 2019 - Florian KOLB & Sarah MULLER

